

SERVICE GARDIEN DE LA PAIX

UN RELAIS ENTRE LA POPULATION ET L'ADMINISTRATION COMMUNALE.

Les gardiens de la paix sont en quelque sorte les yeux et les oreilles de la Commune ainsi qu'un service de proximité pour les habitants.

MISSIONS PRINCIPALES

- La sensibilisation et la prévention par rapport aux thématiques de la sécurité, de la propreté et de l'environnement (courrier, article, flyer, etc.).
- La transmission de l'information et le signalement aux services compétents en matière de propreté, sécurité, voirie, mobilité, dégradation, pollution, etc.
- L'information aux automobilistes sur le caractère gênant ou dangereux de leur stationnement et la sensibilisation de ceux-ci au respect de l'utilisation correcte de la voie publique.
- La sécurisation aux abords des écoles, ainsi que l'aide pour assurer la sécurité de la traversée des écoliers, des enfants, des seniors et des personnes handicapées.

CAMPAGNE ECAU-CIVISME

ECAU CIVISME

Le service Gardien de la paix travaille sur base du Règlement Général de Police, qui permet de faire respecter une série de règles de vie en société.

La campagne Ecau-civisme a pour objectif d'inspirer le citoyen à respecter les règlements communaux pour une réappropriation positive de l'espace public et aussi à entretenir des relations harmonieuses avec son environnement et son voisinage.

Nous souhaitons la collaboration de la population dans le but d'accroître la propreté, la sécurité et le respect mutuel.



Pour plus d'informations
gardien.paix@ecaussinnes.be
067 79 47 39



Gardien de la paix